



Centre national  
de la musique

## Directrice ou directeur du développement, de la communication et des partenariats (F/H/NB) - CDD de remplacement

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle du ministère de la Culture, dont les missions sont, entre autres, de soutenir et d'accompagner l'écriture, la composition, l'interprétation, l'édition, la production, la diffusion et la promotion de la musique et des variétés aux niveaux national et territorial, ainsi que de favoriser le développement international du secteur de la musique et des variétés en accompagnant et soutenant l'exportation des productions françaises, le rayonnement des œuvres et la mobilité des artistes.

La Direction du développement, de la communication et des partenariats (DDCP) regroupe 6 services :

- Le **service communication** en charge de la stratégie et du déploiement de la communication institutionnelle (digitale, print), de la communication interne et des relations presse de l'établissement ;
- Le **service formation** qui opère le centre de formation professionnelle du CNM ;
- Le **service édition** qui pilote la maison d'édition CNM Editions ;
- Le **service développement commercial** qui déploie la stratégie de développement commercial de l'établissement ;
- Le **service partenariat et recommandation** qui opère l'activité partenariale du CNM et la marque de recommandation What the France ;
- Le **service parcours usagers** qui regroupe les activités de conseil, d'orientation et d'affiliation auprès de l'établissement des professionnels de la musique.

Le Centre national de la musique cherche à accueillir une Directrice ou un Directeur du développement, de la communication et des partenariats (F/H/NB) en CDD, dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 et pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

### **Description du poste**

Sous la responsabilité du Directeur général délégué du CNM, la Directrice ou le Directeur du développement, de la communication et des partenariats (DDCP) aura notamment pour missions :

- La mise en œuvre, dans les champs d'action de sa direction, de la stratégie de l'établissement, dont les compétences et les missions sont définies par la loi du 30 octobre 2019 et le décret n°2019- 1445 du 24 décembre 2019 ;
  - La supervision de l'activité des six services, comprenant la gestion au quotidien, le management direct des responsables de services et l'animation des équipes dans un cadre et une organisation du travail adaptés aux attendus de la direction ;
  - Avec notamment un focus, sur la période de ce remplacement, pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie de communication institutionnelle du CNM (communication digitale, print, interne et les relations presse), de la communication interne ainsi que pour le déploiement de la nouvelle stratégie de développement commercial de l'établissement ;
-

- De manière générale, la concertation avec l'ensemble des directions du CNM et les professionnels de la musique et des variétés (si nécessaire) sur les sujets appartenant aux champs d'action de la DDCP (événements, partenariats, contenus de communication, services aux usagers, formations, éditions, etc.) ;
- La participation au comité de direction élargie de l'établissement et, en tant que de besoin, aux instances de gouvernance du CNM (conseil d'administration et conseil professionnel) et aux instances représentatives des personnes salariées ;
- Le reporting régulier au Directeur général délégué sur l'avancement des projets et la performance des services placés sous sa responsabilité.

### Profil recherché :

- Vous justifiez d'une expérience significative de management, y compris en situation d'accompagnement de la transformation à des fonctions similaires ou apparentées, de préférence dans le secteur culturel ou musical ;
- Vous avez démontré votre capacité à piloter et à animer des équipes pluridisciplinaires en mobilisant écoute, dialogue et concertation ;
- Vous savez faire preuve de réactivité et de capacité d'innovation pour mener de front de nombreux projets mixant temps courts et temps longs ;
- Vous êtes autonome, rigoureux(se), et avez une forte capacité d'adaptation ;
- Vous possédez une bonne connaissance des enjeux et des acteurs du secteur musical - une connaissance du secteur de la formation professionnelle et/ou de l'édition serait également un plus ;
- Vous êtes doté(e) d'excellentes compétences en communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, et êtes à l'aise avec les outils digitaux ;
- Vous avez un sens aigu de la stratégie et savez conjuguer vision à long terme et gestion opérationnelle ;
- Vous parlez couramment anglais ;
- Vous avez un goût pour les missions d'intérêt général et de service public et le travail collectif.

### Conditions :

Contrat à durée déterminée.

Catégorie F. Direction.

Adressez votre lettre de motivation et CV à [recrutement@cnm.fr](mailto:recrutement@cnm.fr) sous la référence VR 24.07.087

Clôture des candidatures le 6 septembre 2024.

Poste à pourvoir : 1er novembre 2024.

*Le Centre national de la musique s'engage à garantir l'égalité des chances en matière d'emploi, sans tenir compte de l'origine, du sexe, des mœurs, de l'orientation sexuelle, du genre, de l'âge, de la situation de famille, de l'état de grossesse, de l'origine, des opinions politiques, des activités syndicales, des convictions religieuses, l'apparence physique, du nom de famille, de l'état de santé, ou d'une situation de handicap.*

*Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de nous faire parvenir une lettre et un CV anonymes. Dans ce cas, merci de bien vouloir inscrire sur votre CV une adresse mail anonyme pour vous répondre.*